

Liste des pièces à attacher en ligne en vous connectant sur le lien

<https://lyceevoltaire.eduka.school/login>

2024-2025

- 2 photos d'identité récentes de l'enfant.
- Copie du carnet de vaccination de l'enfant à jour.
- Fiche médicale complétée signée par les parents et le médecin (document téléchargeable sur notre site internet).
- Certificat de pratique du sport signé par le médecin (document téléchargeable sur notre site internet).
- «Student Health Report» établi au «Primary Health Care Cooperation» à Doha.
- Copie du passeport de l'enfant et des parents (père et mère) en cours de validité.
- Copie recto-verso du QID (Qatar Residency Permit) de l'enfant en cours de validité qui devra être remis avant la rentrée scolaire de l'enfant.
- Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Copie recto-verso du QID des parents en cours de validité.
- En cas de divorce, copie du jugement officiel obligatoire précisant l'autorité parentale et les modalités de scolarisation de l'enfant.
- Copie du livret scolaire ou des bulletins de l'année en cours et des deux dernières années avec l'avis de passage du conseil de classe - **traduit en français**.
- Certificat de scolarité ou attestation d'inscription en crèche.
- Attestation employeurs des deux parents concernant la prise en charge ou non des frais de scolarité (cf. règlement financier).
- Engagement financier daté et signé (document téléchargeable sur notre site internet).
- Règlement intérieur daté et signé (document téléchargeable sur notre site internet).
- Certificat de radiation qui devra être remis avant la rentrée scolaire.
- Le bulletin du troisième trimestre 2023-2024 avec avis de passage : pour les élèves venant des écoles à l'intérieur de Qatar, les parents s'engagent de le fournir à la rentrée, pour les Qatariens venant des écoles de l'étranger, les parents s'engagent à faire l'équivalence du bulletin auprès du service des équivalences des certificats au niveau du ministère de l'enseignement qatarien, pour les élèves venant de l'étranger, le bulletin doit être légalisé auprès du ministère des affaires étrangères du Qatar.
- Pour les élèves entrant en 2nde, le relevé des notes du Brevet.
- Pour les élèves entrant en 1^{ère}, copie de la fiche de dialogue avec vœux et avis d'orientation et d'enseignements de spécialité.
- Pour les élèves entrant en Terminale, relevé des notes obtenues durant l'année scolaire 2023 - 2024 au titre du Baccalauréat général ou technologique session 2025.

- **Pour les élèves non francophones ou issus d'un programme français non homologué ou de tout autre programme d'enseignement, un test d'admission payant sera obligatoire.**
Les frais relatifs aux tests d'évaluation et aux entretiens d'entrée sont facturés à hauteur de 500 QAR, à payer avant l'entretien. Une exemption de ces frais pour les élèves de maternelle (PS, MS et GS) est appliquée.

La réglementation du Ministère de l'éducation, de l'enseignement et de l'enseignement supérieur du Qatar (MEES) impose la présentation du QID de votre enfant et des parents et les bulletins du troisième trimestre 2023-2024 avec avis de passage pour valider toute inscription. Tant que votre enfant n'a pas pu être inscrit au fichier central du MESS, il est impossible de lui délivrer quelque attestation que ce soit.

Un dossier incomplet ne sera pas étudié

En cas de décision favorable, l'inscription définitive de votre enfant sera soumise à la production de documents complémentaires concernant sa scolarité et au paiement des droits de première inscription.

